



Fédération Française des Banques Alimentaires

LC/CB/ET FBA 2021.014

J – PARTENARIAT ASSOCIATIF

Gentilly, le 16/02/2021

Destinataires : **Tou(te)s les Président(e)s des Banques Alimentaires**
les Chargé(e)s d'Animation Réseaux
les animateurs/trices d'Ateliers Cuisine - Santé Nutrition
les Chargé(é)s de Communication
Copie : **les chargé(e)s de Mission Région**
les Responsables de Service de la FFBA

Objet : Synthèse Etude/FFBA 2020 sur le profil socio-économique des personnes accueillies à l'aide alimentaire

Vous trouverez dans l'intranet la synthèse des résultats de l'étude FFBA réalisée par l'institut CSA sur le profil socio-économique des personnes accueillies à l'aide alimentaire. Le lien pour télécharger l'étude est : <https://sites.google.com/banquealimentaire.org/intranet/parteneriat-associatif/etude-profil-b%C3%A9n%C3%A9ficiaires?authuser=0> (vous trouverez aussi cette étude dans la rubrique Partenariat Associatif/Etude profil bénéficiaires)

Cette étude est réalisée tous les deux ans grâce à un co-financement de la FFBA et de la Direction Générale de la Cohésion Sociale et est réalisée depuis 2010 ce qui permet d'avoir une vision précise et séquentielle de l'évolution du profil des bénéficiaires. Cette année, la FFBA a ajouté des questions sur le numérique et bien entendu sur l'impact du COVID-19.

L'institut CSA a transmis les questionnaires auprès d'un panel représentatif de 200 partenaires associatifs et CCAS des Banques Alimentaires du 30 septembre au 10 novembre 2020.

Nous tenons à remercier l'investissement des présidents/tes et des Chargés/ées d'Animation Réseau qui ont relayé l'importance de cette étude auprès des partenaires concernés. Cependant, nous alertons sur le fait que les remontées des questionnaires dans 4 des 12 régions sont insuffisantes pour étudier ces résultats au plan local.

Quelques points à retenir :

- **Le profil des bénéficiaires**
 - Les personnes accueillies dans les associations et CCAS partenaires des Banques Alimentaires sont en grande majorité des **femmes (70 %)**. L'âge moyen est de 48 ans (+1 an par rapport à l'étude 2018) et **la part des plus de 50 ans ne cesse de progresser : elle est passée de 25 % en 2012 à 40 % en 2018 et 45 % en 2020.**
 - La majorité des personnes ont un logement stable (86 %).
 - 63 % ont un niveau scolaire supérieur à la 3ème (+ 4 % par rapport à 2018) et **24 % ont un niveau bac ou supérieur (+5 % par rapport à 2018).**
 - L'isolement est très marqué avec **67 % des bénéficiaires en situation de monoparentalité, ou divorcés ou séparés.** A noter que les familles monoparentales représentent, selon l'INSEE, 8 % de la population nationale, tandis qu'elles représentent 30 % des bénéficiaires des associations et CCAS partenaires (-3 % par rapport à 2018).

- **La situation professionnelle**

- La part des actifs est en légère hausse avec **20 % des bénéficiaires qui ont un emploi** (+3 % par rapport à 2018). 70 % sont à temps partiel et 83 % sont employés ou ouvriers.
- Parmi les personnes sans emploi, on note la poursuite de la diminution des personnes au chômage (27 % en 2020 contre 30 % en 2018 et 34 % en 2016) mais, parmi celles-ci, la croissance des chômeurs récents (moins d'un an et de 1 à 2 ans).
- **En revanche, on remarque la poursuite de la progression des personnes retraitées** (17 % en 2020 contre 15 % en 2018 et 5 % en 2012) **et des personnes en situation de handicap** (14 % en 2020 contre 13 % en 2018 et 6 % en 2012).

- **Les ressources des bénéficiaires**

- Les bénéficiaires ont des ressources limitées : 71 % vivent avec moins de 1 000 € par mois. Le niveau moyen est de 839 € par mois, soit une progression de 18 € par rapport à 2018, mais il est encore inférieur de 29 € au niveau de 2012.
- Le logement et les factures d'eau et d'énergie sont les postes de dépenses qui pèsent le plus sur le budget, suivis par l'alimentation. Entre 2014 et 2020, les dépenses consacrées aux factures d'eau et d'énergie ont augmenté de 21 points, les factures de téléphonie/internet de 4 points et les dépenses en transport de 2 points.

- **L'état de santé des bénéficiaires**

- 41 % des bénéficiaires, comme en 2018, déclarent ne pas se sentir en bonne santé. On note une augmentation du nombre de personnes atteintes de diabète (16 % en 2020 vs 13 % en 2018) et de maladies neurologiques (9 % en 2020 vs 7 % en 2018). A noter que 13 % des répondants se déclarent en surpoids et 13 % ont des maladies cardio-vasculaires, ce sont deux facteurs de risque du diabète.
- 53 % des bénéficiaires sont sensibilisés à l'importance d'une alimentation équilibrée.
- Pour 73 % des bénéficiaires, l'aide alimentaire permet d'avoir une alimentation équilibrée et pour 60 % de se sentir en meilleure santé.

- **Le parcours des bénéficiaires**

- Perte d'emploi, séparation, maladie, dettes et, cette année, le COVID-19, sont les principales raisons d'une situation sanitaire qui s'aggrave. **51 % des bénéficiaires (+3 % par rapport à 2018) ont recours à l'aide alimentaire depuis moins d'un an.**

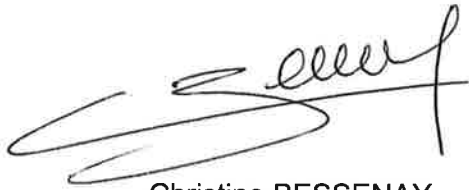
- **Les produits consommés**

- Concernant les aliments choisis en priorité, les féculents, les viandes, œufs et poissons et les fruits et légumes sont pratiquement à égalité. A noter que la demande en fruits et légumes est passée de 7 % en 2014 à 22 % en 2020. 54 % des bénéficiaires justifient ce choix par le coût élevé de ces denrées dans le commerce et 22 % parce qu'ils sont bons pour la santé.

- **Le rapport à l'aide alimentaire et le besoin d'être accompagné**
 - En ayant accès à l'aide alimentaire, **les bénéficiaires déclarent économiser en moyenne 92 € par mois** ce qui est significatif par rapport à leur revenu moyen de 839 €. Plus d'un bénéficiaire sur deux considère l'aide alimentaire comme une aide essentielle.
 - **Le besoin d'accompagnement est important ou très important pour 66 % des personnes interrogées**, d'autant que de moins en moins de bénéficiaires reçoivent l'aide de leur entourage. Le nombre de personnes suivies par une assistante sociale est en forte baisse : 56 % en 2020 contre 67 % en 2018.
 - 59 % des personnes interrogées (contre 65 % en 2018) pensent que leur situation devrait s'améliorer dans l'avenir.

- **Les activités organisées par les associations**
 - On note une forte progression des participations aux activités malgré la crise sanitaire : 35 % des bénéficiaires y ont participé, contre 27 % en 2018. **55 % d'entre eux apprécient ces actions d'accompagnement parce qu'elles les sortent de l'isolement et 42 % pour bénéficier de conseils, d'informations et pour l'apprentissage et la découverte de nouvelles choses.**

- **Le rapport des bénéficiaires à Internet (nouvelle question)**
 - 75 % des bénéficiaires ont une connexion Internet, une box ou un smartphone, qu'ils utilisent essentiellement pour faire des démarches administratives.



Christine BESSENAY
Responsable du Service
Partenariat Associatif



Laurence CHAMPIER
Directrice fédérale